

Collectifs et spécificité

Le rôle d'un mouvement pacifiste est de contribuer à la réalisation de l'aspiration à la paix portée par tous les peuples et l'immense majorité des individus.

L'aspiration à vivre en paix est une aspiration commune à l'immense majorité des peuples et des individus de la planète. Par contre les mécanismes mis en œuvre par un système économique et politique dominé par des logiques financières guidées par la recherche de profits financiers à court terme empêchent de satisfaire cette aspiration. Ils alimentent les affrontements tant pour l'accaparement des richesses que pour la maîtrise des leviers de décisions au plan économique et politique, plongeant des millions de personnes dans la misère, la violence, la guerre et la crainte du terrorisme. Ce système, malgré les résistances et des avancées, conduit à une fragilité accrue des existences et de la planète et à une remise en cause d'une sécurité humaine que les potentialités scientifiques et intellectuelles d'aujourd'hui permettent de satisfaire.

A partir d'inquiétudes légitimes et de peurs entretenues on tente de faire accepter par les peuples ou de leur imposer des logiques de militarisation des sociétés et des relations internationales contraires à leurs aspirations et qui rendent la paix encore plus improbable.

Dans ce contexte la responsabilité du mouvement pacifiste est de faire prendre conscience que face aux enjeux actuels, pour son avenir, l'humanité n'a d'autre chemin que la paix et que nous devons agir pour ouvrir ce chemin et gagner la paix.

Par contre « les gens » attendent des réponses concrètes, compréhensibles et crédibles. La responsabilité du mouvement pacifiste c'est d'être en mesure de conduire et de gagner ce grand débat idéologique au cœur de l'opinion publique mondialisée en proposant des alternatives concrètes permettant une transition pacifiste basée sur la Charte des Nations Unies, les résolutions des Nations Unies et de ses agences (OIT, Unesco..), sur la culture de la paix et de la non-violence, la réalisation des objectifs du développement durable, la protection de la planète en fait la réalisation de tous les droits humains.

Pour gagner ce débat, le mouvement pacifiste doit trouver les moyens d'une unité renforcée et lisible afin d'être porteur de la diversité des chemins empruntés par chacun pour alimenter le courant mondialisé de l'aspiration commune à la paix. En effet en fonction des sensibilités, des situations économiques, sociales, culturelles, politiques géopolitiques cette aspiration commune à la paix se manifeste par des exigences concrètes diversifiées.

A cet égard, en France, le collectif « En marche pour la paix » constitué de 130 organisations, peut constituer l'ossature en France, d'un mouvement pacifiste conscient que sa diversité est un atout et qu'aucune des différences idéologiques, philosophiques, politiques ; syndicales des organisations constitutives ou des individus qui contribuent à ses actions ne

doit contrecarrer le nécessaire travail commun, dans une attitude de bienveillance et de compréhension mutuelle nécessaire au débat et à l'élaboration de solutions alternatives.

La production du « Livre blanc pour la paix », les marches pour la paix etc. comme réalisations communes au service de ce débat idéologique sont de premières concrétisations qui appellent d'autres constructions alternatives.

Si l'existence de ce collectif et d'autres collectifs qui peuvent travailler dans le même sens sont nécessaires, il n'en reste pas moins qu'au-delà de la diversité des thèmes qui sont travaillés par les différentes organisations il doit exister des Mouvements de paix tel que le Mouvement de la Paix en France qui travaillent, forment, agissent prioritairement sur la thématique de la paix avec comme objectif de rassembler dans l'action afin de faire vivre toutes les convergences possibles, car la paix se construira à travers la convergence de nos aspirations et de nos luttes pour un monde meilleur, de justice, de fraternité et de paix.